

**REALISATION D'UNE FRESQUE URBAINE SUR LE THEME DE
LA MEDITERRANEE SUR LE PIGNON DE LA RESIDENCE LES GLAIEULS A SAINT-
ROCH VIEUX, AU 84 BOULEVARD DU PAPE JEAN XXIII A NICE**

Consultation

Date limite de remise des réponses : le 08/09/2025 à 18H00

1. Identification de la demande/Objet

Pour donner suite à une déambulation à Saint-Roch Vieux avec la ville de Nice, la Métropole, la Préfecture, les associations et les habitants, Côte d'Azur Habitat a souhaité réaliser une fresque sur le thème de la méditerranée sur le pignon de la résidence Les Glaïeuls. Le pignon concerné mesure approximativement 3.70m de longueur et 31m de hauteur, soit 114.70 m2 (photo ci-dessous), l'œuvre ne devra pas nécessairement couvrir toute cette surface.

Ce projet artistique s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine bâti, d'embellissement du cadre de vie des locataires. La fresque sera vue par les passants mais également par les élèves, professeurs et parents d'élèves de l'école située juste en face.

La prestation demandée est la suivante :

Réalisation d'une fresque urbaine sur le pignon de la résidence Les Glaïeuls située à Saint-Roch Vieux au 84 Boulevard du Pape Jean XXIII, 06300.

Un soutien financier est prévu pour la réalisation de cette fresques urbaine pour un budget global de 12 000 € maximum.

2. Cibles

Le présent acte d'engagement valant cahier des charges s'adresse aux Street Artistes professionnels constitués en association, entreprise ou société.

3. Délais/Exécution

Ce projet de Street art devra impérativement être achevé au 30 novembre 2025.

Au préalable, le lauréat devra fournir deux esquisses de fresque pour concertation auprès des habitants et pour validation.

4. Thématique

Le thème choisi invite les artistes à puiser leur inspiration dans les paysages, les couleurs, les cultures ou les modes de vie propres au littoral. Il s'agit de célébrer la méditerranée à travers une création artistique poétique, accessible à tous.

5. Conditions de participation

Le dossier de candidature complété devra être retourné à l'adresse suivante : AAP.DSU@cotedazurhabitat.fr avant la date limite de remise des offres, soit le 08/09/2025 à 18 heures.

Tout dossier déposé après la date et heure limites sera considéré comme irrecevable et ne sera pas instruit par les services.

6. Pièces à fournir

Le dossier de candidature devra comprendre, pour examen :

- Le document « dossier de candidature » complété faisant apparaître une présentation la plus détaillée possible des projets, décomposée comme suit :
 - Une présentation détaillée de la structure portant le projet, les expériences précédentes similaires,
 - Deux propositions artistiques visuelles et détaillées sont attendues. La seconde proposition pourra se limiter à des ajustements à la marge de la première, sans nécessiter un second processus de création.
 - Votre proposition financière pour la réalisation de l'opération comprenant le plan de financement de l'action et les moyens demandés.

En cas d'attribution des prestations, le lauréat s'engage à produire les pièces suivantes :

- Pour une association
 - Photocopie de la carte nationale d'identité (ou de la carte de séjour en cours de validité) du représentant légal, le numéro de licence d'entrepreneur du spectacle le cas échéant
 - Statuts de l'Association
 - Photocopie du récépissé de la déclaration de l'association en Préfecture
 - Photocopie de la parution au Journal Officiel
 - Bilan de l'association
 - Détail du budget (cotisation des adhérents, montant des subventions et des financeurs)
 - Résultats de l'association de l'année précédente
 - Nombre d'adhérents à l'association
 - Objectifs et projets de l'association
 - Photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile de l'association
 - Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) ou Postale (R.I.P.)

- Certificats délivrés par les administrations et organismes compétents (listes des certificats et administrations fixées par arrêté du 22 mars 2019 (JORF n°0077 du 31 mars 2019, texte n°14)
- Pour une entreprise individuelle
 - Photocopie de la carte nationale d'identité (ou de la carte de séjour en cours de validité) du représentant légal
 - Photocopie de la carte d'Immatriculation à la Chambre des Métiers
 - Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) ou Postale (R.I.P.)
 - Bilan financier de l'année précédente de la société
 - Attestation d'assurance de responsabilité civile
 - Certificats délivrés par les administrations et organismes compétents (listes des certificats et administrations fixées par arrêté du 22 mars 2019 (JORF n°0077 du 31 mars 2019, texte n°14)
- Pour une société
 - Photocopie de la carte nationale d'identité (ou de la carte de séjour en cours de validité) du représentant légal
 - Photocopie des statuts enregistrés par les Services Fiscaux
 - Photocopie de l'extrait K-BIS pour les sociétés déjà immatriculées
 - Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) ou Postale (R.I.P.)
 - Bilan financier de l'année précédente de la société
 - Attestation d'assurance de responsabilité civile
 - Certificats délivrés par les administrations et organismes compétents (listes des certificats et administrations fixées par arrêté du 22 mars 2019 (JORF n°0077 du 31 mars 2019, texte n°14)

7. Critères de notation :

Les candidats seront notés sur la base des critères suivants :

- Qualité de l'offre : 60 %, dont Propositions artistiques/Créativité du projet - Esthétique des maquettes - Concordance avec les thématiques énoncées ;
- Proposition financière : 40 %.

8. Suivi et contrôle

Le projet retenu donnera lieu à la rédaction d'une convention entre Côte d'Azur Habitat et le porteur de projet et sera donc soumis aux respects des obligations afférentes.

9. Traitement des données personnelles

Les données personnelles des participants sont traitées par Côte d'Azur Habitat conformément aux dispositions de la loi n°78 – 17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition relatif aux données personnelles les concernant en s'adressant à l'office.

10. Renseignements complémentaires

Pour toute demande d'informations et renseignements, merci d'écrire un courriel à l'adresse AAP.DSU@cotedazurhabitat.fr

Pièces-jointes

- Dossier de candidature
- Photo du pignon de la résidence concernée

- Photo pignon 84 BOULEVARD DU PAPE JEAN XXIII -



Dossier de candidature

Nom du Projet :

I - Informations et contact

Responsable du projet / contact	
<u>Porteur de projet</u>	
Organisme :	
N° SIRET :	
N° d'agrément :	
Adresse :	
✉ Mail :	
✉ Tél :	
<u>Type de structure</u>	
<input type="checkbox"/> Association	
<input type="checkbox"/> Établissement scolaire / Institut de formation	
<input type="checkbox"/> Entreprise d'insertion	
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)	
<u>Contact référent projet</u>	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
Adresse :	
✉ Mail :	
✉ Tél. :	
<p><i>Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur le présent dossier et m'engage à faire connaître à Côte d'Azur Habitat, toute modification qui pourrait intervenir ultérieurement.</i></p>	
Date :	Signature du responsable :

II – Votre structure

Présentation de votre structure

détails : personne morale de droit privé, à but non lucratif

Expériences précédentes similaires

résumé, photos, articles...

III- Projet proposé

Détaillez nous votre projet

rappel du contexte, dispositif, objectifs, public ciblé, matériaux utilisés, moyens de production, délai de fabrication, lieu et date de réalisation et tout élément que vous jugerez utile

Illustration

plans, dessins, photos, photomontages

IV- Budget

Plan de financement de l'action

coût total, aides financières éventuellement demandées à d'autres financeurs

Moyens demandés, le cas échéant

- Détail de l'achat de matériel spécifique à l'action :

- Détail du fonctionnement de l'opération (charges spécifiques à la réalisation de l'action) :